

**Demande de publication au Journal officiel d'une annonce préalable de changement de nom pour motif légitime**

Accéder au Service en ligne

Téléservice accessible via un compte Service-public ou FranceConnect.

Pour demander à changer de nom pour motif légitime, la **1<sup>re</sup> étape de la démarche** consiste à **publier une annonce** au **Journal officiel de la République française (JORF)**.

La demande de publication au JORF se fait **via ce téléservice**.

Le **délai de publication** est de **3 à 5 jours**.

La démarche est **gratuite**.

Pour **accéder à votre annonce** et avoir la preuve de sa publication au JORF, vous pouvez la télécharger gratuitement depuis la page d'accueil du site Légifrance.

Indiquez la date du JORF concerné à la rubrique "Rechercher un JORF par date ou par période de publication".

Cliquer sur le lien « Extrait du Journal officiel contenant les informations nominatives (accès protégé) ».

Compléter le Captcha et cliquer sur « Soumettre »

Cliquer sur le lien « Télécharger le document »

Imprimer uniquement la page d'insertion contenant votre publication.

Le certificat de signature est intégré au fichier PDF.

Vous pouvez donc vous prévaloir juridiquement du texte une fois imprimé.



Ville de

**Palavas-les-Flots**

*Mairie de Palavas-les-Flots*

*Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.*

*Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots*

*Tél. : 04 67 07 73 00*